

On peut répondre seul à un marché public, ou répondre à plusieurs et faire appel à un ou des sous-traitants... : les règles concernant la co-traitance et la sous-traitance ont changé depuis 2018 : il faut s'adapter. Comment s'y retrouver avec les changements législatifs ? Le paiement direct ? La facturation électronique ?



Objectifs

• Expliquer les offres groupées/sous-traitées, leurs différentes formes, leurs avantages et inconvénients... et les règles qui les régissent une fois les marchés gagnés

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les principes de la Co-traitance, de la Sous-traitance
- Gérer les pièges potentiels des deux possibilités.



Public concerné

Tous les collaborateurs de l'entreprise qui répondent d'ores et déjà à des marchés publics ou qui souhaitent se lancer.



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis théorique.



Programme de formation

1. Rappel sur les marchés publics

- Le Nouveau Code de la Commande Publique
- Comment préparer sa réponse en co-traitance ou sous-traitance ?

2. Décrypter les documents administratifs concernant ces deux formes de réponse

- Groupement conjoint ou solidaire
- Le mandataire
- La sous-traitance, déclarée dès le départ ou pas...

3. Co-traitance et Sous-traitance

- Encadrement législatif
- Les obligations
- Déclarations et acceptations
- Ce qui change depuis 2018

4. Se décider et Répondre

- Les documents à échanger et à signer
- Envoi de l'offre en Dématérialisation
- Les relations vis-à-vis de l'entité publique

5. Déroulement d'un marché gagné

- Obligations et responsabilités
- Facturation électronique et règlements
- En cas de problèmes...
- Aller plus loin...



Méthode, moyens et outils pédagogiques

Supports PPT de cours vidéoprojeté, et remis en amont de la formation.

Exemples en direct de remplissage de documents officiels, publics et privés, de co-traitance et de sous-traitance, puis utilisation dans le suivi des marchés gagnés.

Méthode théorie-pratique : exercices écrits, mise en situation, cas pratiques, théorie.



Modalités d'évaluation de la formation

Une évaluation des acquis en cours de formation par des interactions régulières avec les participants.
Une évaluation de la satisfaction des stagiaires par un questionnaire d'évaluation le dernier jour de formation.

Délivrance de l'attestation de suivi à l'issue de la formation.

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Salle de formation située au rez-de-chaussée, et donc accessible aux personnes à mobilité réduite.
Possibilité d'aménager le contenu et le déroulé de la formation en fonction du handicap de la personne.



Organisation pratique

Formation **Inter-entreprises** organisée par **DFI TP**

Date : 08 avril 2024

Durée et horaires : Formation de 1 jour, de 9h00 à 17h00 (7 heures)

Lieu : DFI TP - Rue Edmé Mariotte – CP 40769 – 44307 NANTES CEDEX 3

Contact : Blandine CHAUVET au 02.28.01.00.60 / paysdelaloire@fntp.fr

Tarif pédagogique : 475 € HT par stagiaire (repas pris sur place, inclus)

Modalités et délais d'accès

Pour vous inscrire, merci de compléter le bulletin d'inscription joint. Délai limite de réception 10 jours avant le début de la formation. *Formation pour 6 à 12 personnes.*



FICHE D'INSCRIPTION

CO TRAITEMENT – SOUS TRAITEMENT

REPONSE EN GROUPEMENT

08 avril 2024

Entreprise :

Adresse :

.....

Nom de la personne chargée du suivi du dossier :

Fonction :

Mail + tél. de la personne chargée du suivi du dossier :

Je souhaite inscrire un ou deux de mes salariés à cette formation

1^{er} salarié

Nom :

Prénom :

Date de naissance. :

Fonction :

Adresse Mail :

N° SIRET de l'établissement dont dépend le salarié :

Salarié de l'entreprise : oui / non

Personne en situation de handicap : oui / non

2^{ème} salarié

Nom :

Prénom :

Date de naissance. :

Fonction :

Adresse Mail :

N° SIRET de l'établissement dont dépend le salarié :

Salarié de l'entreprise : oui / non

Personne en situation de handicap : oui / non

Tarif pédagogique : 475 € HT par stagiaire
Cachet et signature de l'entreprise

A retourner à :

DFI TP
paysdelaloire@fnftp.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Eva GRIGNON, Directrice de DFI TP. Les données collectées font l'objet d'un traitement destiné à des fins d'information ou de communication se rapportant à DFI TP. Une exploitation commerciale par DFI TP pourrait être faite avec les données conservées. Le destinataire des données est : DFI TP. Conformément à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez nous écrire par mail à paysdelaloire@fnftp.fr ou par courrier DFI TP - Rue Edmé Mariotte - CP 40769 - 44307 NANTES Cedex 3. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.